



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des établissements

Rapport d'évaluation de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise

novembre 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Rapport d'évaluation de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise

Le Président de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des établissements

Le Directeur

Michel Cormier

novembre 2009

Sommaire



Présentation	5
La stratégie en matière de recherche	7
Le potentiel et la stratégie de recherche de l'ENSIE	7
La stratégie en matière de formation	9
I – Le pilotage	10
II – Le recrutement	11
III – L'appui recherche à la formation	11
IV – La formation continue	12
V – L'insertion professionnelle	12
VI – Les ressources humaines	12
VII – La lisibilité et la visibilité de l'offre	13
VIII – L'environnement de travail	13
IX – La démarche qualité pédagogique	14
La stratégie en matière de vie étudiante	15
I – Participation des étudiants aux décisions de la vie de l'établissement	15
II – Qualité de la vie étudiante	15
III – Les anciens élèves	16
La stratégie en matière de relations extérieures	17
I – Relations interétablissements et avec les collectivités	17
II – Relations avec les milieux socio-économiques	17
La stratégie en matière de relations internationales	19
I – La mobilité étudiante sortante	19
II – La mobilité étudiante entrante	19
La gouvernance	21
I – La gestion des ressources humaines	21
II – Le pilotage budgétaire et financier	22
1 ● La préparation du budget	22
2 ● L'exécution budgétaire	22
3 ● Les marchés	22
4 ● Les services comptables et financiers	23

III – Le patrimoine	23
IV – La politique en matière d'hygiène et de sécurité	23
V – La politique en matière de santé des élèves et des personnels	23
L'affirmation de l'identité de l'établissement au travers d'une politique de communication	25
Conclusion et recommandations	27
I – Les points forts	27
I – Les points faibles	27
III – Les recommandations	27
Liste des sigles	29
Observations du directeur	31
Organisation de l'évaluation	35

Présentation



L'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE) a été créée par le décret n° 2006-156 du 07-07-06. C'est un article L.719-10 du Code de l'éducation, rattaché à l'Université d'Évry Val d'Essonne (UEVE). Ce statut d'Établissement public à caractère administratif (EPA) est une volonté de l'ENSIIE : il permet, vis-à-vis des entreprises, de donner de l'école une image d'indépendance et d'autonomie, ayant un budget propre et un Conseil d'administration composé de nombreux industriels.

Ce décret est entré en vigueur le 1^{er} août 2006, date à laquelle l'ENSIIE s'est substituée à l'Institut d'informatique d'entreprise (IIE), institut du CNAM dont le 40^e anniversaire a été célébré en 2008. L'IIE, situé à Évry depuis 1984, était une école bien reconnue par le monde de l'entreprise qui a formé jusqu'en 2007 plus de 2 600 ingénieurs. Cet institut, composante du CNAM, était entièrement géré par ses services centraux. Son personnel avait un sentiment d'appartenance au CNAM et la recherche était organisée de façon naturelle dans les laboratoires du CNAM.

La procédure laborieuse de nomination d'un directeur a provoqué un clivage au sein du Conseil d'administration mais a heureusement abouti en septembre 2008.

Après son départ du CNAM, l'établissement a signé un contrat de 2 ans avec le ministère de façon à être en phase avec le calendrier contractuel de son nouvel établissement de rattachement, l'UEVE.

Dans ce contrat biennal 2008-2009, l'accent a été mis sur la consolidation de la formation d'ingénieurs par application des recommandations de la CTI (habilitation pour 3 ans en 2007) :

- maintien des niveaux de recrutement en qualité et en quantité et d'une offre de formation homogène pour les trois diplômes ;
- augmentation de la mobilité étudiante à l'international et de l'usage des TICE ;
- appui de la formation sur la recherche ;
- création d'un référentiel des compétences ;
- consolidation des relations industrielles ;
- développement d'une démarche qualité ;
- construction d'une véritable politique documentaire ;
- appui à une politique d'accueil des étudiants (logement, activités sportives et culturelles).

L'autonomie de l'école vis-à-vis du CNAM a donc été obtenue il y a moins de 3 ans. Probablement mal préparée, après de nombreuses années d'une situation "intermédiaire" néfaste à tout projet de quelque nature qu'il soit, cette prise d'autonomie s'est traduite par une désorganisation globale des activités de l'école.

L'absence d'une stratégie claire de développement durant les 2 années qui suivirent jusqu'à la nomination en septembre dernier d'un directeur d'école, n'a fait qu'entretenir une situation précaire. De manière très récente donc, l'arrivée d'un directeur, avec des idées bien définies quant à la stratégie à mener pour remettre l'école sur les rails, semble laisser augurer une reprise en main globale des activités.

La visite de l'AERES intervient alors que l'école définit une politique ambitieuse en matière d'enseignement et de recherche. Dans cet objectif, elle tente de sortir d'un certain immobilisme de 10 ans pendant lesquels s'est organisée la séparation avec le CNAM.

Dans ce contexte, la gestion de l'établissement doit être redéfinie et s'organiser en interne. L'adossement à l'UEVE devrait permettre de bénéficier d'un apport technique dans toutes les opérations de gestion, mais les accords précis tardent à être signés. Les relations avec la présidence de l'université sont distantes. Il est vrai que l'ENSIIE n'affiche pas volontiers sa proximité avec l'UEVE.

L'activité de recherche des enseignants-chercheurs devrait se réorganiser autour de 2 ou 3 laboratoires cibles ce que le directeur a initié.

L'école forme des ingénieurs spécialisés dans le domaine des STIC et leur impact sur l'organisation des entreprises et la finance. Elle est intégrée dans le contexte local, travaillant dans le domaine de la recherche avec l'UEVE, Télécom SudParis, Génopole, MINES ParisTech, CNES, est associée au PRES UniverSud Paris et à des pôles de compétitivité (Move'o, System@tics, Opticsvalley).

L'ENSIIE est, comme les autres établissements d'enseignement supérieur, soutenue par les collectivités locales (région Île-de-France, conseil général de l'Essonne, communauté urbaine) qui ont, notamment, participé à la réhabilitation des locaux.

Parallèlement à cette tâche de réorganisation de l'école à Évry, l'ENSIIE développe un projet d'implantation d'une antenne à Strasbourg sous la devise "une école, deux sites". La situation se complique donc puisqu'il faudra s'adosser localement à l'Université de Strasbourg et à ses laboratoires de recherche tout en gardant une formation totalement identique à celle d'Évry pour être en accord avec les principes édictés par la CTI.

La stratégie en matière de recherche



Jusqu'en 2006, l'essentiel des activités de recherche des enseignants-chercheurs se déroulait dans des laboratoires universitaires comme le CEDRIC du CNAM ou l'IBISC de l'UEVE.

- absence de direction de la recherche et de Conseil scientifique ;
- thématiques de recherche fixées par les laboratoires ;
- absence d'une stratégie claire de recherche par voie de conséquence ;
- trop grand nombre de thématiques de recherche en cours ;
- relations avec les laboratoires du CNAM ou de l'UEVE à formaliser ;
- difficultés à instaurer ou maintenir une culture de recherche au sein de l'école, étant donnée la localisation géographique de certains laboratoires...

Le potentiel et la stratégie de recherche de l'ENSIIE

Dans ce contexte particulier, il s'avère difficile d'apprécier la politique de recherche de l'école, si ce n'est à travers les intentions affichées de la direction, les premières actions entreprises, le potentiel humain de l'école (ressources et compétences) et les verrous ou difficultés à lever pour mettre en œuvre une nouvelle politique.

Les orientations stratégiques de l'école en termes de recherche ont été communiquées en interne par le directeur de l'école et rappelées dans le projet stratégique de l'établissement 2010-2013 :

- "développer une recherche forte et visible [...] privilégiant une politique de site" ;
- accroître le nombre d'élèves de l'école impliqués dans des activités de recherche ("augmentation du nombre d'élèves ingénieurs en thèse, passage de la HdR facilité pour les MCF..."), afin de créer des formations d'excellence s'appuyant sur des activités de recherche.

La politique mise en œuvre en regard des orientations stratégiques se décline en actions à court et moyen termes que le directeur a initiées dès son arrivée :

- création d'une direction de la recherche ;
- création d'un Conseil scientifique, impliquant des représentants des principaux laboratoires de l'UEVE et du CNAM (CEDRIC) auxquels les personnels de l'école participent ;
- recentrage sur quelques thématiques fortes bien identifiées en rapport avec l'enseignement dispensé ;

Ces premières actions étaient indispensables pour redonner à l'école les moyens de conduire à son terme sa nouvelle politique de recherche. Elles ne pouvaient suffire à atteindre les objectifs fixés par la direction.

Un second groupe d'actions à plus long terme a donc été planifié et partiellement initié :

- recrutement d'EC autour des 3 laboratoires sur lesquels sont recentrées les activités de recherche (CEDRIC-CNAM, IBISC-UEVE, Laboratoire d'analyse et de probabilités-UEVE) ;
- reconstruction de liens plus forts avec les entités majeures avec lesquelles l'école entretient des liens de recherche ;
- demande d'un sceau secondaire pour les principaux laboratoires dans lesquels il y a des personnels de l'école ;
- demande de cohabilitation pour un certain nombre de masters (MOPS, MOCS,...) ;
- demande pour devenir "membre associé" du PRES UniverSud Paris ;
- collaboration à des projets de R&D nationaux dont l'ENSIIE assurerait le leadership avec un cofinancement.

L'impulsion donnée à la recherche par la nouvelle direction au terme de l'année 2008 était indispensable. Bien qu'elle soit beaucoup trop récente pour tirer un quelconque bilan des actions réalisées et en devenir, il est juste de constater que le plan d'actions proposé est potentiellement à même de corriger la situation sur le long terme.

Il nous a cependant semblé important de revenir sur les points essentiels qu'aura à traiter la direction de l'école pour mener avec succès sa politique de recherche et de rappeler ses faiblesses structurelles du fait de sa taille :

- Le petit nombre d'enseignants chercheurs, et donc le fait que les équipes de recherche n'ont pas la taille critique, ne permet pas d'espérer produire seules des résultats au titre de l'ENSIIE, ni de construire ou gérer des projets européens, d'autant qu'aucune structure identifiée n'est consacrée à la valorisation de la recherche à l'international.
- L'absence de laboratoire étiqueté ENSIIE et attaché à une école doctorale signifie que les doctorants encadrés par des EC de l'école sont rattachés aux laboratoires extérieurs à l'école. L'éparpillement géographique des chercheurs nuit à une logique de "pôle interne de recherche" et à un sentiment d'appartenance à l'école, comme l'ont fait ressortir les entretiens menés lors de l'évaluation. Cette situation pourrait être redressée si le double sceau CNAM ou UEVE et ENSIIE était attribué aux laboratoires. Il faut cependant s'interroger sur la pertinence d'un double sceau lorsque l'apport d'un établissement est minime.

Il est enfin impossible de clore ce bilan préliminaire sans parler du "rayonnement de l'école" dans le cadre de ses activités de recherche. Or plusieurs constats limitent aujourd'hui un tel rayonnement :

- le remplacement significatif d'un certain nombre d'EC restés au CNAM, ayant décidé de repartir vers leur laboratoire d'origine ou prochainement à la retraite va imposer de nouveaux recrutements d'EC qui n'auront pas forcément la notoriété de leurs prédécesseurs ;
- les relations internationales, au travers de projets de recherche ou d'accueil de professeurs ou MCF pour des actions significatives, sont insuffisantes.

En conclusion, jusqu'à aujourd'hui, l'ENSIIE n'a jamais eu d'entité propre de recherche en son sein, et par voie de conséquence aucun travail "labellisé" ENSIIE. Des activités de recherche étaient menées par des EC enseignant à l'école mais au sein de leur laboratoire de rattachement respectif.

Il existe aujourd'hui une volonté de la direction de développer une recherche forte et visible privilégiant une politique d'établissement et créant ainsi une formation d'excellence basée sur la recherche. Tout reste néanmoins à bâtir et les bases de départ présentent de nombreux handicaps, dont la taille de l'école n'est pas des moindres.

Même si la stratégie et la politique associée présentées par la nouvelle direction sont nécessaires pour donner au projet une chance d'aboutir, cela risque de ne pas être suffisant et ne pourra se faire que sur le long terme. Il faut par ailleurs se demander si c'est la meilleure voie comparée à des collaborations plus étroites et clairement affichées au niveau national et international avec des laboratoires de recherche de renom.

La stratégie en matière de formation

L'établissement est une école d'ingénieurs de taille modeste (366 élèves en 2008-2009) qui délivre trois types de diplômes d'ingénieur de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise :

- en formation initiale sous statut étudiant en trois ans, avec recrutement majoritaire sur banque de notes du concours Centrale-Supelec (flux actuel d'une centaine de diplômés, 140 à partir de 2010) ;
- en formation continue, en alternance, en deux ans, (flux actuel en baisse, inférieur à la dizaine), en partenariat avec l'ITII-Île-de-France ;
- en formation initiale sous statut d'apprenti, en trois ans (en démarrage à la rentrée 2008 avec 8 apprentis, effectif de 25 prévu en rythme de croisière) en partenariat avec l'ITII-Île-de-France.

L'école se présente (Cf. contrat 2008-2009) comme une "école d'ingénieurs généralistes en informatique". L'enseignement couvre le domaine des Sciences et techniques de l'information et des communications et leur impact sur l'organisation des entreprises. Il est structuré autour de quatre dominantes (sections d'enseignement) : informatique (45 % en volume), mathématiques de la décision (26 %), économie-gestion-finances (19 %), sciences humaines (10 %). Les débouchés visés sont ceux de l'entreprise.

Les EC de l'école participent par ailleurs à l'enseignement de trois masters de l'UEVE et du CNAM où un petit nombre d'élèves de 3e année s'y inscrit (une dizaine sur les deux dernières années). Elle a demandé à être cohabilitée lors du prochain quadriennal.

Pour le projet stratégique 2010-2013, l'établissement met en avant quatre axes, dont deux concernent directement la formation :

- "développer une formation attractive aux plans national et international, dans le domaine de l'informatique, des technologies de l'information et des mathématiques, avec un adossement fort à la recherche et privilégiant l'innovation" ; il s'agit de poursuivre les efforts affichés pour le biennal : développement effectif d'une offre TICE, développement de l'international, demande d'une cohabilitation dans les masters auxquels l'école participe, demande d'adhésion au PRES UniverSud Paris.
- "mettre en place une antenne adossée à l'Université de Strasbourg" ; il s'agit de dupliquer sur Strasbourg les formations initiales sous statut étudiant et apprenti d'Évry, avec adossement à la recherche du laboratoire LSIIT de l'Université de Strasbourg (UdS), et implication du potentiel d'enseignants de l'UdS ; une ouverture expérimentale est prévue à la rentrée 2009, puis une montée rapide en effectifs pour atteindre un stock de 400 étudiants et apprentis et des flux de 130 diplômés à l'horizon 2015.

Tableau des effectifs actuels communiqué par la direction le 11 juin 2009

		2007-2008	2008-2009
Ingénieurs en formation initiale sous statut étudiant	1 ^{ère} année	143	144
	2 ^e année	61	133
	3 ^e année	98	66
	Dont inscrits en M2	11	9
Ingénieurs en formation continue par alternance	1 ^{ère} année	9	6
	2 ^e année	6	9
Ingénieurs en formation initiale par apprentissage	1 ^{ère} année	-	8
	2 ^e année	-	-
TOTAL		328	375

Évolution envisagée des effectifs d'élèves¹ (stocks)

Site	2009	2010	2011	2012	2013
Évry	424	450	465	480	480
Strasbourg	25	100	180	230	280
TOTAL	449	538²	625³	710	760

I – Le pilotage

Le cursus en formation initiale sous statut étudiant est organisé autour d'un large tronc commun sur 5 semestres, avec 102 heures d'option au 4^e semestre (1 option à choisir parmi 4) et 270 heures d'options au 5^e semestre (3 options à choisir parmi 9) ; 3 stages sont obligatoires (10 semaines en 1^{ère} année, 12 semaines en 2^e année, 5 mois minimum en 3^e année).

Le pilotage de la formation est actuellement complexe et repose sur :

- une direction bicéphale de la formation et de la pédagogie (pour la formation sous statut étudiant) qui va dans les meilleurs délais être unifiée ;
- une direction de la formation continue et de l'apprentissage ;
- une direction des relations internationales.

Ces directions s'appuient sur un service de la scolarité (scolarité, emplois du temps, stages, concours, observatoire des métiers) de 6 personnes (5 permanents et 1 CDD) dont une dédiée à la formation continue. Le responsable vient d'être nommé en décembre 2008.

Cette organisation est aussi complétée par les responsables des sections d'enseignement (4 enseignants) et de la section des langues (1 enseignant) (fonctionnant depuis 2007 au sein d'un pôle langues ENSIIE, INT, UEVE). De plus, trois enseignants assurent le suivi des stages dans chaque année de la formation. De leur aveu (sauf pour les langues), les responsables de sections ne jouent aucun rôle. Il faut noter que la démission ou le départ en retraite à échéance proche de beaucoup de ces responsables risque de désorganiser ce dispositif.

La scolarité s'appuie sur un logiciel ancien, basé sur une vieille technologie et maintenu dans l'établissement par un seul enseignant qui le connaît suffisamment, avec un paramétrage lourd à réaliser chaque année.

Des jurys de passage d'année et d'attribution du diplôme, dont la composition est renvoyée au règlement intérieur de l'école, sont cités dans le règlement de scolarité¹. Le règlement intérieur, adopté au CA d'octobre, ne traite pas de ce sujet.

Par contre, le règlement intérieur prévoit deux conseils consultatifs placés auprès du directeur et ayant vocation à traiter de toutes les questions en matière de formation et recherche. L'un a été supprimé et l'autre vidé d'une partie de ses missions par la création d'un Conseil scientifique (CS).

L'organigramme de la direction des études est donc à rebâtir. Le règlement intérieur, les missions des conseils et le règlement de scolarité mériteraient une actualisation de leur rédaction pour une mise en cohérence.

La formation par apprentissage sous statut d'apprentis est mise en œuvre dans le cadre d'une UFA (Unité de formation par apprentissage) en partenariat avec l'ITII (Institut des techniques d'ingénieurs de l'industrie) Île-de-France, gérée par le CFA EVE (CFA sans mur du supérieur d'Évry Val d'Essonne). Ce CFA gère les formations par apprentissage de l'ENSIIE, de l'Université d'Évry, de l'institut Télécom-Paris sud, du CNAM...

Suivant le principe "une école, deux sites", le pilotage restera concentré à terme sur le site d'Évry, avec un responsable de la mise en œuvre et du suivi pédagogique des étudiants strasbourgeois à Strasbourg.

¹ Page 4, partie 4 du plan stratégique de l'ENSIIE sur les moyens envisagés pour sa mise en œuvre.

² Chiffre figurant au tableau cité.

³ *Idem*

⁴ §2 du règlement de scolarité, 1^{ère} partie, mis en ligne sur l'intranet le 2 novembre 2008.

II – Le recrutement

En formation initiale sous statut étudiant, le recrutement est majoritairement fait sur concours en mathématiques spéciales avec, dans l'ordre décroissant des places offertes depuis 2007, les filières MP (75 places), PSI (20), PC (10), TSI (5). S'ajoute à ces flux un recrutement sur concours "DEUG" (10), et sur titre (15 en 1^{ère} année, 7 en 2^e année). L'offre de formation de cette école spécialisée est très visible des élèves de classes préparatoires dont environ 3 000 se portent candidats au concours.

Le concours utilise les épreuves écrites du concours Centrale-Supélec, et un oral spécifique organisé à Paris. De ce fait, il est difficile de repérer où se classent les candidats et les intégrés dans la cohorte des élèves inscrits aux concours Centrale-Supélec. Tout juste peut-on dire que la sélection de l'ENSIIE s'est accrue depuis le changement de statut de l'école, avec davantage de candidats et un rang du dernier entrant qui s'améliore¹. Le doublement des effectifs attendu avec l'ouverture de l'antenne de Strasbourg ne devrait pas mettre en péril la sélectivité du concours. Il est prévu de séparer les listes de candidature pour Évry et pour Strasbourg qui fonctionneront comme deux concours séparés, à l'instar de la gestion de ses recrutements par Supélec pour ses trois sites de Gif-sur-Yvette, Metz et Rennes.

À noter un taux de redoublement de l'ordre de 8 à 9 % (essentiellement en 1^{re} année, majoritairement pour des recrutés sur concours DEUG ou sur titre), et un taux de réussite global de l'ordre de 90 %.

Le recrutement de la filière par apprentissage se fait au niveau DUT ou BTS informatique. Les candidatures pour la promotion 2009-2010 sont en nette progression avec 60 dossiers contre 20 l'an dernier.

Au total, 50 % des élèves viennent de la région parisienne, 50 % de la province. Les promotions sont masculines à hauteur de 85 %.

III – L'appui recherche à la formation

La volonté est manifeste, sur Évry, de constituer un pôle fort dans le domaine des STIC, en coordonnant les activités recherche de l'UEVE, de Télécom SudParis et de l'ENSIIE, et en mutualisant un certain nombre de moyens et de cours (options des écoles, masters, école doctorale). Elle a été exprimée par tous les partenaires du site rencontrés.

Au cours du biennal 2008-2009, l'adossement de l'enseignement de l'ENSIIE à la recherche a été amplifié par la politique de concentration des recrutements sur les laboratoires IBISC et LAP de l'UEVE d'une part et CEDRIC du CNAM d'autre part.

L'implication des EC dans les masters sciences et ingénierie de l'UEVE est réelle :

- mentions informatique et systèmes, spécialité modèles, optimisation, programmation, services (MOPS) (2 PR, 2 MCF)² ;
- mention sciences pour l'ingénieur, spécialité Réalité virtuelle et systèmes intelligents (RSVI) (2 MCF) ;
- mention mathématiques et informatique, spécialité Ingénierie financière (IF) (1 MCF) ;

ainsi que dans le master STIC du CNAM, mention informatique, spécialité modélisation, optimisation et conception de systèmes, parcours recherche opérationnelle (2 EC).

Les responsables de ces masters ont exprimé l'intérêt qu'ils voient à l'accueil des élèves ingénieurs de l'ENSIIE dans les M2 mais peu d'étudiants de l'école y sont inscrits.

Les options de dernière année de l'école sont en phase avec ces collaborations : conception de logiciels sûrs, vérification de programmes ; optimisation, modélisation ; intelligence artificielle ; réalité virtuelle ; finance ; réseau et qualité de service. Ces options sont orientées clairement vers les métiers de l'informatique, à l'exception de l'option finance qui relève d'un domaine d'application particulier, porteur ces dernières années. Le responsable du Génompol regrette que l'ENSIIE ne propose pas de formation dans d'autres domaines applicatifs porteurs, comme les sciences du vivant ou la médecine, qui pourraient s'appuyer sur le formidable ensemble de laboratoires du Génompol d'Évry (69 entreprises, 20 laboratoires, 19 plates-formes). Cette question n'est pas abordée dans le document stratégique d'établissement, orienté sur la consolidation de l'existant et le doublement des effectifs avec l'antenne de Strasbourg.

¹ Tableaux page 4 du document stratégique, partie I : "bilan du contrat biennal 2008-2009"

² Bilan contrat

Sur Strasbourg, le même processus de calage sur l'existant en informatique est prévu : adossement au Laboratoire des sciences de l'informatique, de l'image et de la télédétection et aux trois masters "réseaux informatiques et systèmes embarqués", "informatique pour l'imagerie", "ingénierie logicielle et connaissances". Ces derniers donneront la coloration des options de dernière année sur Strasbourg, mises en commun avec celles d'Évry pour une offre commune aux élèves des deux sites.

L'école reste ainsi centrée résolument sur les métiers de l'informatique, et restreint ses ambitions prospectives à l'accroissement quantitatif volontariste des effectifs.

IV – La formation continue

L'école est habilitée depuis 1994 à former des ingénieurs par la voie de la formation continue en partenariat avec l'ITII-IdeF. Il s'agit d'une formation en alternance comprenant un stage préparatoire de remise à niveau de 4 mois, suivi de 18 mois de formation en alternance, et se terminant sur un projet d'ingénieur en entreprise sur 6 mois. 12 promotions ont permis de diplômer 114 ingénieurs depuis l'origine et 2 promotions sont actuellement en formation. En moyenne le nombre de stagiaires, resté stable les deux premières années (une dizaine), a diminué depuis à 7. L'école ne prévoit pas d'effort particulier pour faire la promotion de ce type de formation et ni de tenter d'augmenter les effectifs.

Le lancement de la formation par apprentissage, qui suit le même rythme d'alternance pour un même volume horaire global, a permis de mutualiser un certain nombre de cours et de maintenir l'équilibre financier du cycle.

L'école se dit prête à mettre en œuvre la VAE, mais la seule mention qui en est faite sur le site Internet concerne la formation continue partenariale. Par contre les deux fiches RNCP des deux versions de diplômes indiquent cette possibilité.

En matière de formation qualifiante l'offre porte sur des formations dans le domaine du management de projet et les "lundis de l'ENSIIE", qui ouvrent l'enseignement de troisième année aux entreprises. Cette formation, originale par le mélange des publics (formation initiale, cadres d'entreprises), se déroule durant 12 lundis d'octobre à janvier. Elle porte sur la mise en place des NTIC dans l'entreprise et cinq modules sont proposés : la conduite du changement, la gestion des connaissances, l'utilisateur en tant que client interne, l'entreprise et son marché, le cycle fournisseur-client. On manque de recul pour en mesurer l'impact et l'attractivité.

Par ailleurs, l'établissement ne participe pas aux enquêtes spécifiques (Formation continue et Validation des acquis) de la DEEP (ministère de l'Éducation), ni semble-t-il à celle annuelle du service régional de contrôle de la formation professionnelle.

En conclusion, la question de la formation continue ne semble plus une priorité de l'école.

V – L'insertion professionnelle

L'enquête premier emploi de la Conférence des grandes écoles est menée conjointement par l'école et l'association des anciens élèves A3IE. Pour les diplômés 2008, l'enquête, réalisée début 2009, a obtenu un taux de réponse de 52 %, grâce à la possibilité de répondre en ligne sur le site informatique des anciens. Ce chiffre est en hausse par rapport aux précédentes enquêtes où il était de 32 %.

Les élèves se placent très bien (80 % avant la sortie de l'école), avec des salaires attractifs (36,9 k€ brut), pour 75 % en Île-de-France, à 60 % sur des postes d'ingénieur d'études et de développement. Trois secteurs concentrent les embauches (75 %) : l'édition informatique, le secteur banque-finance-assurance, les SSII et cabinets de conseil en informatique.

Seuls 8 à 10 % poursuivent des études mais ces chiffres sont peu significatifs car reposant sur de petits nombres de réponses (2 en thèse et 1 en mastère spécialisé dans l'enquête 2009 sur 40 réponses pour 77 diplômés...).

VI – Les ressources humaines

L'ENSIIE fonctionne avec des personnels permanents de l'Éducation nationale, affectés à l'école où ils accomplissent leur service, avec des heures complémentaires payées à des universitaires de la structure ou d'autres établissements (UEVE notamment) et avec des vacations de professionnels (22 % des charges) ce qui apparaît peu pour une école d'ingénieurs.

Les enseignants permanents effectuent la moitié de la charge d'enseignement globale de l'établissement sur leur service statutaire (52 % en 2008-2009)¹ et un tiers des heures complémentaires nécessaires, soit au total 66 % des heures enseignées. 12 % des charges horaires sont donc assurées par des enseignants d'autres établissements.

On ne voit pas comment la situation d'encadrement sur le site d'Évry peut permettre le démarrage du site de Strasbourg. La collaboration d'enseignants de l'UdS sur leur temps de service semble être acquise mais ce ne sera sans doute pas suffisant. Le projet strasbourgeois nécessitera des moyens nouveaux.

VII – La lisibilité et la visibilité de l'offre

L'usage, dans la communication de l'école, du terme "concours Centrale-Supélec" pour un concours spécifique rattaché en banque de notes aide certainement à la notoriété de l'offre ce qui n'induit pas de relations pédagogiques et scientifiques avec ces écoles.

Vue de l'étranger, la notoriété de l'école reste semble-t-il encore à construire comme l'atteste par exemple la modestie des flux venant du réseau "n+i". La localisation à Évry ne fait pas forcément sens à l'étranger. L'usage, à terme, d'une déclinaison du nom en ENSIIE-Paris et ENSIIE-Strasbourg, envisagée par la direction, peut atténuer le manque de notoriété internationale de l'Essonne malgré les prestigieuses implantations qu'accueille ce département.

L'école est bien identifiée et appréciée des employeurs à la recherche de compétences informatiques (elle est généralement classée dans le groupe II des grandes écoles). Le succès du fonds d'entreprise ainsi que le placement de 80 % des promotions avant la sortie en constituent des preuves.

VIII – L'environnement de travail

L'ENSIIE offre un environnement numérique pour l'instant incomplet. Un accès WIFI est déployé sur l'ensemble des bâtiments et accessible aux élèves mais ne dispose pas à ce jour de réel Environnement numérique de travail (ENT) ni de dispositif de dépôt de cours numérisés. Les accès sont de toute façon lents car limités par le débit RENATER qui est de 10 Mbits/s. Actuellement, les élèves ont une adresse mail personnelle (conservée un an maximum avant basculement sur la base de l'association des anciens élèves), d'un accès aux notes et quelques informations.

Dans les projets à court terme de l'établissement figurent :

- le déploiement d'un environnement numérique de travail. Les services à intégrer seront : la gestion pédagogique, documentaire, cartes multiservices, accès distants aux logiciels...
- la mise en œuvre d'une plate-forme de téléformation en l'occurrence la plate-forme pédagogique "DOKEOS" déjà mise en œuvre à l'UEVE.

Ces deux projets s'appuient sur les compétences présentes à l'UEVE.

Un plan de formation des personnels comme des élèves est prévu. Il doit, en particulier, déboucher sur la certification C2i pour les deux populations.

La spécialité de l'ENSIIE rend encore plus incompréhensible son retard dans le domaine du déploiement d'outils numériques pour la pédagogie.

L'école a décidé d'adosser sa bibliothèque à la BU de l'UEVE par convention signée en 2007 pour en permettre l'accès aux personnels et aux étudiants. Cet accès n'est pas encore possible par informatique faute d'intégration des systèmes : les utilisateurs de l'ENSIIE doivent se déplacer physiquement à la BU (1 km). Par contre des formations à la recherche documentaire ont été mises en place à la rentrée 2008. Les indexations des ouvrages de l'ENSIIE seront cataloguées dans le SUDOC.

Le local dédié à la bibliothèque de l'école est en cours d'aménagement depuis la livraison des nouveaux locaux, un adjoint technique dédié à 50 % est en cours de recrutement. "L'organisation est médiocre, son utilisation trop réduite"². Le budget 2008-2009 est de 10 k€. L'école "fait le constat réaliste... d'une situation très délicate".

Le développement de ce service par adossement au SCD et à la BU de l'UEVE va dans le sens du renforcement des liens avec l'UEVE comme prévu dans le projet.

¹ Présentation de la direction des études le 9 juin

² Page 18 de la partie I du document stratégique - Bilan du biennal 2008-2009

IX – La démarche qualité pédagogique

Au niveau global, il n'y a pas eu jusqu'à présent de démarche qualité appliquée à la gouvernance et au pilotage de l'établissement¹.

Les cours sont évalués par les étudiants de façon anonyme par un questionnaire papier. Le CE est actuellement l'instance où peuvent se discuter les difficultés rencontrées. La petite taille des promotions jusqu'à une date récente (moins de 100 élèves) facilitait le dialogue informel entre étudiants, enseignants et direction. L'augmentation à 140 des promotions nécessite certainement des procédures mieux documentées et s'appuyant sur des outils en ligne.

À noter que l'école est très en retard par rapport au processus de Bologne : absence de semestrialisation des deux premières années, notation chiffrée, absence de référence aux ECTS dans le règlement de scolarité, mélange de notation en fonction de la performance et d'éléments disciplinaires (points de présentéisme, malus en cas d'absence).

¹ Page 23 de la partie I du document stratégique - Bilan du biennal 2008-2009

La stratégie en matière de vie étudiante



I – Participation des étudiants aux décisions de la vie de l'établissement

La participation de l'étudiant à la vie de l'établissement est soutenue et encouragée.

Les étudiants sont présents dans l'ensemble des conseils de l'établissement (Conseil d'administration, Conseil scientifique et Conseil d'établissement), et possèdent un droit de vote dans chacun d'eux. Les élus étudiants ont d'ailleurs à ce titre été appelés à se prononcer lors de la nomination du directeur.

Les membres des différents conseils ont souligné l'intérêt des élus étudiants pour les sujets abordés et leur participation active aux débats, avec des propositions intéressantes.

Les élus actuels ont également souligné la disponibilité de l'équipe de direction à leur égard, et son ouverture au dialogue. Cette dernière témoigne d'une volonté d'associer les élèves aux différents projets de l'établissement.

Certes il n'existe pas de formation pour les élus étudiants et le transfert de compétences se fait entre les élèves, les anciens aidant les nouveaux élus. Toutefois, un effort est fait dans la présentation des sujets techniques en conseil afin que tous les intervenants puissent participer efficacement aux débats. De même, les sujets abordés en Conseil d'administration l'ont été en Conseil scientifique et/ou en Conseil d'établissement et les élus ont donc le temps de se les approprier.

Au dire des étudiants, les élections sont mal préparées : manque de communication en amont sur les listes et les enjeux des élections, envoi d'un e-mail la veille de l'élection pour prévenir d'aller voter,... Cependant, les élèves sont informés du travail de leurs élus à l'issue des conseils par des comptes rendus électroniques, qui, même s'ils ne sont pas lus par tous, offrent la possibilité de se tenir au courant de la vie de l'établissement. Par ailleurs, les élus sondent les élèves avant de siéger pour représenter l'opinion générale et être légitimes dans leurs positions.

II – Qualité de la vie étudiante

L'établissement encourage fortement ses élèves à s'investir dans la vie associative de l'école. Cela se traduit notamment par une note de participation à la vie de l'école dont les modalités d'attribution résultent d'un accord entre le BDE et l'administration de l'école. Cette note ne représente pas plus de 0,4 point dans la moyenne générale afin de ne pas concurrencer les matières fondamentales. Le système est accepté par tous les étudiants, et la participation aux associations est importante.

Chaque année entre 20 et 25 clubs et associations sont actifs au sein de l'école. Les clubs sont gérés par le Bureau des élèves dont la subvention par l'école est de 18 000 € à laquelle s'ajoute 4 500 € provenant de partenariats avec des industriels. Les associations sont classiques d'une école d'ingénieur : une association sportive, une Junior entreprise et une association Gala.

La Junior entreprise propose de nombreux projets et formations pour les étudiants, et rencontre un certain succès dans l'école, mais également dans la France entière. Elle a été déclarée "Meilleure Junior entreprise de France" il y a 3 ans. Elle possède le label ingénieur, attribué à une Junior entreprise ayant aidé de manière importante un industriel, et également le label AFAC.

Un foyer est mis à la disposition des élèves, leur permettant de se rencontrer et d'organiser leurs soirées, ainsi que des locaux pour les associations.

Le sport n'étant pas obligatoire à l'école, ce sont les élèves qui gèrent et organisent les activités sportives. Le président de l'Association sportive est le directeur de l'école.

Les élèves déplorent un manque de diversité dans les sports proposés, et d'infrastructures ainsi que des créneaux horaires d'accès aux installations municipales trop peu variés, les établissements scolaires étant prioritaires. Ainsi, une convention avec l'UEVE pour bénéficier du sport universitaire et d'un élargissement de l'offre serait souhaitable.

L'offre de logement est insuffisante à Évry, et le manque se fait ressentir auprès des élèves. 15 à 20 % disposent d'un logement CROUS "de qualité médiocre" d'après eux. Une association d'élèves s'est constituée et a noué des partenariats avec 5 résidences de la ville afin de proposer un logement aux étudiants dès leur admission. On notera toutefois l'absence de soutien de l'école en matière de logement pour les étudiants.

Les conditions d'accès aux soins ne sont pas satisfaisantes au sein de l'école. Malgré l'existence, dans la convention entre l'école et l'université, d'accords permettant aux élèves de l'ENSIIE de bénéficier des services SUMPPS, il n'y a aucune campagne d'information et de communication pour informer les élèves de l'existence d'un service de médecine préventive à l'université, dont ils peuvent bénéficier. Donc alors qu'une visite obligatoire doit être organisée dès l'entrée à l'école, et que les droits universitaires afférents sont perçus, les élèves ne rendent pas visite au service de médecine préventive de l'UEVE.

III – Les anciens élèves

L'association des anciens élèves, créée en 1973, est très active et fait vivre un site WEB mis à jour régulièrement. Ce site contient un annuaire des anciens. Les jeunes diplômés conservent pendant plus d'un an leur adresse sur le serveur de l'école, ce qui est suffisant pour leur permettre de basculer sur le site de l'association d'anciens élèves et ainsi de continuer à être joignables.

L'association des anciens (l'amicale) dispose d'un bureau au sein de l'école ce qui lui permet d'être connue. Le taux d'adhésion est de 65 % à la sortie de l'école, mais diminue à 20 % au fil des années. Les élèves sont membres associés à titre gratuit, et peuvent donc profiter des services proposés, présenter leurs activités, etc.

L'amicale est organisée en groupes régionaux, afin de faciliter les réunions et les échanges. Des activités sont proposées aux élèves, à l'image des conférences sur les métiers de l'ingénieur.

La stratégie en matière de relations extérieures



I – Relations interétablissements et avec les collectivités

L'école a une politique de site active, à Évry et dans l'Essonne.

L'ENSIIE, rattachée à l'UEVE, a signé le 21 novembre 2007 une convention très générale, avec une annexe précisant en particulier l'utilisation par l'ENSIIE du logiciel de gestion financière. Les relations avec l'UEVE sont importantes dans le domaine de la recherche, des masters, de la politique documentaire, des langues, mais l'actualisation de la convention ne suit pas. Des différences existent par exemple dans le domaine de la médecine préventive. Une impulsion venant du sommet est semble-t-il nécessaire pour franchir l'inertie des services.

L'ENSIIE participe activement au Pôle scientifique d'Évry Vals de Seine, (PSEVS) qui fédère le Génopole, l'UEVE, Télécom SudParis, l'ENSIIE, l'École des mines de Paris (centre des matériaux d'Évry), le conseil général de l'Essonne, la CCI de l'Essonne. Cette association vise à dégager des plus values par le travail collaboratif : animation culturelle et scientifique du site, management de l'innovation, coordination des offres de stage, "lobbying" pour l'amélioration de la signalétique du site, des transports en commun, etc.

La Communauté d'agglomération et le conseil général sont des partenaires très actifs de l'école. Ils ont participé au financement de la construction des bâtiments (sous maîtrise d'ouvrage communauté d'agglomération).

L'ENSIIE participe au management de l'incubateur de Télécom SudParis : financement, jurys de sélection des projets accueillis, apport de stagiaires auprès des créateurs d'entreprise, participation des élèves au "challenge projet d'entreprendre".

Le Conseil d'administration est un lieu supplémentaire de coordination des différentes institutions du site qui y ont un représentant. Réciproquement, ces établissements universitaires accueillent le directeur de l'ENSIIE comme membre de leur CA.

Pour réussir l'antenne de Strasbourg prévue à la rentrée 2009, l'école a tissé de fortes relations en Alsace avec le conseil régional qui est à l'origine du projet, avec l'UdS et avec les milieux professionnels.

II – Relations avec les milieux socio-économiques

L'un des points forts de l'ENSIIE, qui d'ailleurs apparaît explicitement dans son nom : "informatique pour l'industrie et l'entreprise", est son partenariat développé avec les milieux socio-économiques.

Les preuves de cette proximité sont nombreuses :

- présence de 3 membres de la profession au Conseil d'administration (Cap Gemini, Safran, Casden BP) et d'un représentant de la CCI de l'Essonne ;
- obligation de deux stages en milieu industriel en fin de 1^{ère} et de 2^e année ;
- stage de conception, veille technologique, innovation d'un semestre en 3^e année ;
- mise en place d'une formation d'ingénieur par apprentissage en partenariat avec l'ITII-IdeF, émanation de l'UIMM.

La récente mise en place d'un fonds de dotation pour l'ingénierie informatique d'entreprise "F2IE" en est également une manifestation claire. Ce fonds vise à court terme le soutien au cursus "innovation et création d'entreprise", l'attribution de bourses aux élèves, le financement de séjours de chercheurs étrangers, une meilleure communication de l'école, la valorisation du "*french engineering*".

Les industriels apprécient le positionnement de l'école qui fournit des ingénieurs informaticiens directement opérationnels. Les industriels rencontrés positionnent l'ENSIIE dans le groupe II des écoles de bon niveau. Ils apprécient particulièrement la formation mathématique de base et la capacité de synthèse des ingénieurs de l'ENSIIE.

La stratégie en matière de relations internationales



L'établissement dispose d'une structure de pilotage des relations internationales comprenant une responsable "pédagogique" (enseignant-chercheur), une assistante à temps partiel pour la gestion administrative et de façon ponctuelle une enseignante de langue. Le projet stratégique affirme la volonté de développer tous les aspects des relations internationales : mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants-chercheurs. Aujourd'hui la gestion des conventions apparaît aléatoire. Le service se borne à gérer les aspects administratifs des échanges. L'arrivée d'un responsable expérimenté des relations internationales associée à une mutualisation voulue avec l'UEVE (mais non prévue dans la convention de rattachement), voire avec Télécom-Sud Paris, permettra d'atteindre une efficience correcte et de valoriser les relations existantes mais non formalisées avec des établissements reconnus internationalement.

Le développement de la mobilité étudiante était l'une des recommandations de la CTI lors de l'habilitation en 2007. L'établissement affiche un objectif de 100 % des élèves ayant une expérience à l'étranger de plus de 3 mois au cours de leur scolarité. Ce chantier est prioritaire.

I – La mobilité étudiante sortante

L'établissement permet les séjours d'études d'un an en 3^e année. Pour cela, il dispose de 12 accords ouvrant 32 possibilités de séjours. Ces accords sont tous avec des pays européens. Les élèves obtiennent tous des doubles diplômes : celui de l'établissement d'accueil et celui de l'ENSIIE. En 2007-2008 18 élèves sont partis, aucun dans le cadre d'accords Erasmus. La situation est similaire en 2008-2009. Pour 2009-2010, la situation est planifiée dans le sens de l'amélioration. On compte 28 départs dont deux dans le cadre Erasmus. D'autre part les élèves peuvent effectuer un stage en entreprise à l'étranger. En 2007-2008, 29 d'entre eux ont bénéficié de cette possibilité.

II – La mobilité étudiante entrante

L'établissement est ouvert à la mobilité entrante et recrute chaque année à travers le concours commun 10 à 12 % d'étudiants étrangers dans sa première année. Par ailleurs, le périmètre de recrutement des étrangers est large puisqu'en 2007 19 nationalités étaient représentées dans l'école.

L'établissement fait partie du réseau "n+i" qui permet de recevoir des étudiants sur titre en deuxième année, mais l'attractivité de l'ENSIIE est visiblement très faible (1 étudiant par an). L'établissement considère que cela est dû en partie au fait qu'il ne propose pas de master couplé à sa formation. Cependant, la gestion des dossiers de cohabilitation des masters semble incertaine. En 2007-2008, ce sont donc 42 étudiants étrangers qui ont fréquenté l'ENSIIE, et 49 en 2008-2009. Là encore, une mutualisation avec les établissements proches faciliterait la logistique de l'accueil et serait de nature à développer la mobilité entrante. Un effort de présentation en anglais des cursus est visible sur le site WEB de l'établissement. Aujourd'hui aucun cours n'est donné dans cette langue. L'effort de communication gagnerait sans doute à être mutualisé au niveau du pôle universitaire et, en tout état de cause, à être concentré sur quelques pays ciblés.

Bien que ce chantier soit prioritaire, le bilan aujourd'hui est que seuls 30 % d'une promotion part réellement, soit pour une année d'étude, soit pour un stage en entreprise. Dans le même temps, la mobilité entrante stagne à 12 % d'une promotion. L'établissement applique la recommandation de la CTI sur le niveau de langue requis (B2). Il mise sur la semestrialisation en cours pour faciliter les échanges d'étudiants en particulier en 2^e année sur des accords Erasmus ainsi que sur le passage à l'étude de 2 langues obligatoires.

En matière de recherche, la dimension internationale est abordée au sein des laboratoires où la volonté d'accueillir des chercheurs étrangers est avérée. De plus, l'établissement prévoit de favoriser des séjours à l'étranger de jeunes MCF.

La gouvernance



Le directeur de l'école a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2008, après une gestion par intérim de 2 ans de l'ancien directeur de l'IIE. Depuis son arrivée, il œuvre à dynamiser l'école. Il prépare actuellement le premier contrat quadriennal "propre" de l'école dans lequel figure le projet d'ouvrir une antenne à Strasbourg.

Le Conseil d'administration comprend 8 personnalités extérieures, 15 membres élus, 2 membres de droit et 2 membres à voix consultative. Il se réunit 4 fois par an. Les membres sont présents à 80 %, et jouent leur rôle de décideurs de façon satisfaisante.

Le Conseil scientifique, créé en septembre 2008, s'est réuni deux fois, pour étudier la gestion de postes d'enseignement et la politique de recherche de l'établissement.

Le conseil d'école fonctionne sur la base d'une réunion mensuelle.

Le conseil de direction, créé par le nouveau directeur à son arrivée, discute de la politique stratégique de l'école et se réunit chaque semaine. Ses décisions font l'objet d'un compte rendu transmis à tout le personnel.

L'ENSIIE a intégré de nouveaux locaux neufs à la rentrée 2007.

I – La gestion des ressources humaines

La gestion des ressources humaines est une responsabilité récente de l'établissement puisque l'IIE était une composante du CNAM dont les services centraux géraient les personnels.

Le service des ressources humaines est assuré par la secrétaire générale et une personne nouvellement nommée. La gestion est encore "empirique", sur papier, mais l'école va utiliser le logiciel Harpège de l'UEVE. Un IGR (Ingénieur de recherche) a été recruté pour participer à l'administration de ce logiciel.

Tous les salaires payés sur budget établissement (vacataires, CAE et heures complémentaires), sont assurés par le service, qui transmet les données de paie à la trésorerie de Versailles tous les mois. Les dossiers retraite font l'objet d'un projet de convention avec l'UEVE, qui traitera les dossiers des personnels de l'ENSIIE.

Le nouveau directeur entend motiver les agents. Il a défini une politique indemnitaire qui a commencé à fonctionner avec une modulation des primes de fin d'année 2008. Il propose deux types de travail hebdomadaire, l'un d'eux donnant droit à 13 jours de RTT, à ajouter aux 45 jours de congés annuels. Les entretiens professionnels ne sont pas encore envisagés pour les BIATOS. La CAP est la même que celle de l'UEVE (ce problème est évoqué dans la convention de rattachement).

À ce jour l'école n'a pas élaboré de bilan social hormis une étude sur la pyramide des âges des personnels.

Les postes d'EC attribués sont au nombre de 30 : 7 postes de PR, 18 de MCF, 2 PRAG, 1 PAST et 2 ATER. Trois MCF sont recrutés en 2009. L'école a affirmé sa politique d'adossement à la recherche en imposant le profil de l'un des postes, suivant l'avis donné par le CS et confirmé par le CA.

Le ratio enseignant/élève est de 1/11, à comparer à celui de 1/7 dans la moyenne des écoles d'ingénieurs.

L'ENSIIE affiche clairement sa volonté de redéployer pour renforcer certaines thématiques de recherche, mais les moyens manquent : un seul poste a été créé en 2008, non pourvu à ce jour. Dans le projet de contrat, l'accent est mis sur l'aide à la mobilité des EC vis-à-vis des partenaires (UEVE, Université de Strasbourg), sur le soutien à la politique scientifique (ex : décharges d'enseignement, moyens alloués...) et sur la formation continue (formation à l'ingénierie pédagogique, sensibilisation aux techniques de gestion de projets, négociation de contrats).

Les heures complémentaires payées par le service s'élèvent à 3 559 HCTD en 2007-2008 (2 883 HCTD en formation initiale et 676 HCTD en formation continue, concernant environ 110 personnes) pour un montant d'heures statutaires de 5 538 HCTD. On peut regretter que certains EC fassent un nombre déraisonnable d'HC (390, 222, 134...). Le service de la scolarité gère ces HC de façon satisfaisante.

L'ENSIIE dispose de 18 postes de BIATOS : 1 personnel ASU et 17 personnels ITRF. Un effort important a été fait ces derniers mois pour recruter des personnels titulaires (3 postes restent à pourvoir, contre 8 en 2008) ; ceci permet d'espérer une bonne marche de l'école pour l'avenir. Le projet de contrat prévoit de développer une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en fonction des axes stratégiques de l'école, de mettre en place une politique de formation continue (qui n'existe pas à ce jour) en bénéficiant de la convention avec l'UEVE et de définir une politique de recrutement visant à la rationalisation des services. Par contre, il n'est pas évident, dans une petite structure comme l'ENSIIE, de "mutualiser" les BIATOS sur plusieurs tâches.

De nombreuses améliorations doivent rapidement être envisagées afin de mettre l'ENSIIE en conformité vis-à-vis de la gestion du personnel.

II – Le pilotage budgétaire et financier

1 • La préparation du budget

Elle est confiée au chef des services financiers qui dépend directement du directeur de l'école. Il n'y a pas de lettre de cadrage budgétaire présentée au Conseil d'administration par le directeur, mais celui-ci organise une réunion avec les différents responsables de CR (Centre de responsabilité), pour définir la stratégie pour l'année à venir.

Le service financier (2 personnes) prépare ensuite le document budgétaire en étudiant les dépenses de l'année N et en estimant les recettes N+1 avec chaque responsable de CR. Le document est présenté en comité de direction, et après aval de celui-ci, le budget de l'année N+1 est voté au CA au mois de décembre. Une bonne information circule depuis l'arrivée du nouveau directeur, au niveau du CA (les élus étudiants bénéficient d'explications sur le budget). Une seule décision modificative est présentée en cours d'année.

Le montant du budget non consolidé de 2009 s'élève à 2,477 M€, les ressources propres représentant 32 % de ce budget, ratio assez faible, mais qui s'explique par le fait que les contrats de recherche ne sont pas gérés à l'ENSIIE. Un effort est fait pour dynamiser l'encaissement de la taxe d'apprentissage, par des opérations de "phoning" et la volonté des étudiants en stage dans les entreprises d'en parler à leurs interlocuteurs privés. Elle représente 207 K€ en 2008, le directeur souhaitant la voir progresser de plus de 10 % en 2010.

Les documents budgétaires sont clairs, bien présentés et la situation financière de l'école est satisfaisante.

2 • L'exécution budgétaire

Elle est bien suivie par le service financier : il s'en suit un taux d'utilisation des crédits élevé, de 91 % pour les dépenses de fonctionnement et 67 % pour l'investissement dans le compte financier 2008. Celui-ci se monte à 1,902 M€, avec un solde global d'exercice de 230 K€.

Il n'y a pas, pour l'instant, de programme pluriannuel d'investissement : il semble nécessaire de l'envisager dans les années à venir, le fonds de roulement ne cessant d'augmenter pour s'élever à 457 K€ fin 2008.

L'affectation des biens n'est pas faite par l'État à l'école, mais l'estimation du patrimoine immobilier a été demandée à France Domaines. Dans ces conditions, l'école n'a pas ébauché de politique de comptabilisation des amortissements, qu'il faudra mettre en fonctionnement si elle veut passer en compétence élargie au 01-01-2011.

3 • Les marchés

Une procédure d'achat a été votée par le CA du 26-12-2006 et chaque responsable de CR a une délégation pour effectuer des commandes en fonction de ses projets, tout en respectant cette procédure.

Tout récemment, l'ENSIIE a passé une convention avec l'UEVE afin de bénéficier des mêmes marchés publics que celle-ci (groupement de commandes) pour les travaux généraux et maintenance des bâtiments, nettoyage, gardiennage, etc.

S'agissant des missions, les formulaires sont à la disposition des personnels sur l'intranet de l'école ainsi que des tickets de transport pour faciliter les déplacements sur Paris.

Ce service fonctionne de façon satisfaisante.

4 • Les services comptables et financiers

L'agent comptable de l'UEVE est agent comptable de l'ENSIIE par adjonction de service. Il n'est pas chef des services financiers et vient de prendre ses fonctions il y a quelques mois.

L'ENSIIE utilise le logiciel de gestion Nabuco depuis le 01-01-2007, installé à l'UEVE.

Il organise actuellement avec le service financier de l'école la préparation à l'installation du logiciel financier et comptable SIFAC qui sera mis en place le 01-01-2011 à l'UEVE et qui sera utilisé pour la comptabilité de l'école.

L'agent comptable a demandé à l'ENSIIE de faire appel à la même société privée que l'UEVE pour faire l'inventaire physique de l'école. De plus, un marché va être passé avec une autre société qui organisera un dispositif de contrôle interne, en étudiant les processus, afin de faire fonctionner la comptabilisation des amortissements au plus tard en 2010.

La trésorerie de l'établissement est gérée par la trésorerie générale de l'Essonne au moyen d'un contrat de gestion, le placement est constitué de SICAV monétaires (729 K€ au bilan 2008).

La gestion financière et comptable est satisfaisante mais il faut, sans tarder, traiter l'intégration des biens immobiliers de l'école, appliquer la réglementation concernant les amortissements, les provisions, les charges à payer et produits à recevoir et les plans pluriannuels d'investissement.

III – Le patrimoine

L'ENSIIE est logée dans des bâtiments refaits à neuf depuis la rentrée 2007. Elle est située en centre-ville d'Évry et dispose de 7 700 m² SHON, dont le taux d'occupation est de 50 %. À cette surface s'ajoutent 1 755 m² de parking en location, pour un coût de 32 000 euros/an, que l'ENSIIE envisage de ne plus louer en aussi grand nombre.

Des locaux, non remis en état, sur une surface de 2 400 m² (dont 856 m² occupés par l'IUT d'Évry) peuvent permettre à l'école de se développer sur le site d'Évry. Actuellement le statut de ces surfaces n'est pas clair même si toutes les charges de copropriété incombent aujourd'hui en totalité à l'ENSIIE.

Le patrimoine est géré par la secrétaire générale. Un logiciel de gestion du parc immobilier et d'inventaire des équipements doit être acquis par l'école. Il serait administré et renseigné par un AI devant être recruté en 2009.

IV – La politique en matière d'hygiène et de sécurité

Les questions d'hygiène et de sécurité ne sont pas traitées actuellement par l'ENSIIE. L'établissement est entièrement rénové selon les dernières normes en vigueur, mais cela ne le dégage pas de ses obligations légales et réglementaires. Le nécessaire devra être rapidement mis en place et l'appui des services compétents de l'UEVE sollicité, via un avenant à la convention de rattachement.

Dans un souci de mutualisation, la sécurité de l'ENSIIE doit être prise en charge par le responsable du service hygiène de l'UEVE. Il doit proposer des stages de formation de sauveteur-secouriste et quelques heures de manipulation d'extincteur et défibrillateur. Pour l'instant, aucun cahier n'est tenu afin de noter les accidents et incidents qui peuvent arriver, mais l'école est sensibilisée aux problèmes de sécurité.

V – La politique en matière de santé des élèves et des personnels

L'utilisation du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) de l'UEVE est prévue, mais difficile à mettre en œuvre. La question des reversements des droits spécifiques et d'une redevance à l'UEVE sur les crédits de fonctionnement de l'école est actée mais reste à réaliser.

Par ailleurs, les personnels n'ont jusqu'à ce jour aucune visite de médecine du travail. Là encore, un accord doit être trouvé avec l'UEVE.

L'affirmation de l'identité de l'établissement au travers d'une politique de communication



L'établissement fut une des premières écoles d'informatique de France. Elle portait alors le nom d'IIE, et est encore aujourd'hui connue, et souvent nommée, comme cela, tant par les entreprises partenaires que par les personnels ou les anciens élèves. Le changement de statut de 2006, qui a provoqué le changement de nom en ENSIIE, n'est pas encore complètement intégré et provoque encore aujourd'hui des perturbations dans la communication. L'établissement affirme aujourd'hui une stratégie de communication destinée à imposer son nouveau nom, et visiblement, à "décoller" l'image CNAM qu'elle conserve et qui laisse penser qu'elle est principalement tournée vers la formation des adultes, ce qui est manifestement faux.

Le changement de nom de l'établissement a imposé une refonte de tous les outils de communication. Un nouveau visuel a été créé qui s'applique à tous les supports de communication. Le logo de l'école est simple et impose l'image du nouveau nom. Le site WEB, en partie bilingue, est simple et fonctionnel et intègre un clip vidéo donnant de l'école une image dynamique.

La nouvelle équipe de direction a défini une stratégie de communication qui vise à affirmer sa présence sur la ville. Cependant la politique de signalisation reste très insuffisante et devra être travaillée avec les collectivités locales. Les associations des élèves participent de manière importante à la promotion externe de leur école et assurent la réalisation de la plaquette de présentation.

Le parrainage des promotions par des entreprises est une méthode reconnue pour affirmer une image professionnelle aux diplômes délivrés et aux formations.

Enfin, l'établissement a une réelle volonté de participer à la vie scientifique et culturelle de la cité mais n'a pas réellement encore organisé d'événement dans ses propres locaux.

La communication externe est essentiellement orientée vers le recrutement de nouveaux élèves mais s'infléchit en 2009 vers les décideurs (ANDRH par exemple) et les entreprises en général. Cet infléchissement est rendu nécessaire par la décision d'ouvrir en 2008 un parcours par la voie de l'apprentissage, mais aussi d'augmenter les ressources propres via la taxe d'apprentissage (200 k€ en 2008). Le plan de communication 2008-2009 se base sur une augmentation du budget de 45 %, le faisant passer à 90 k€.

Il existe manifestement deux types de réactions, selon que l'on a connu ou non l'époque de l'ancien institut. Le sentiment d'appartenance est très fort chez les anciens et bien moindre dans les dernières générations de recrutés, en particulier personnels, du fait de leur travail bi-posté entre recherche dans un laboratoire extérieur et formation à l'école.

Conclusion et recommandations



Les bouleversements de ces dernières années n'ont pas nui à la réputation de l'école auprès des candidats potentiels et à la qualité de recrutement.

L'étape de création de la nouvelle école, ENSIIE, est maintenant achevée. Désormais, c'est l'organisation qu'il faut mettre en œuvre. Sous l'impulsion de son directeur, certaines actions primordiales ont été engagées : réorganisation des conseils, mise en place d'une politique de la recherche accompagnée d'une politique de recrutement, création d'une direction de l'informatique et volonté de développer un système d'information gage d'une gestion moderne de l'établissement.

En parallèle, l'ENSIIE est fortement engagée dans la création d'une antenne à Strasbourg. Pour l'année 2009-2010 les contributions respectives de l'ENSIIE et de l'UdS sont définies dans une convention qui devrait être signée entre les deux établissements mi-juillet. Un fort soutien des établissements et des tutelles sera nécessaire à la réalisation de ce projet.

Il reste que la taille de l'école ne justifie ni une infrastructure de gestion ni une infrastructure de recherche analogues à celles d'un établissement plus important. Il est essentiel que la convention de coopération avec l'UEVE soit effective et que les services soient réellement mutualisés le plus souvent possible. La position vis-à-vis de l'Université de Strasbourg devra être clairement explicitée dès la création de l'antenne.

I – Les points forts

- Le niveau de recrutement des élèves, le positionnement pédagogique de l'école, son offre de formation initiale et continue ;
- L'ouverture au monde industriel (personnalités industrielles au CA, importance des stages, création d'une fondation, qualité de la junior entreprise...) traduite par une très bonne insertion professionnelle ;
- La volonté affichée d'inscription forte sur le territoire et les partenariats avec les collectivités territoriales ;
- Un potentiel patrimonial qui permet l'accroissement des activités à Évry ;
- La vie étudiante.

I – Les points faibles

- L'organisation administrative et la faiblesse des outils de gestion ;
- Une maîtrise insuffisante de la mutualisation de la recherche avec les établissements voisins ;
- Un retard important dans le développement des TIC, TICE, d'un ENT et dans la mise en œuvre des recommandations de Bologne (semestrialisation, ECTS) ;
- L'absence de suites concrètes données à la convention de rattachement avec l'Université d'Évry en termes de mutualisation de moyens et de services partagés, solution raisonnable pour un établissement de cette taille.

III – Les recommandations

- Rationaliser l'organisation administrative et des services, implanter des outils de gestion visant l'efficacité en partage avec l'Université d'Évry et dorénavant de Strasbourg, chaque fois que possible ;
- Développer les TIC et les TICE afin d'aider au pilotage de l'établissement et de construire un environnement numérique de travail ;
- Remettre à plat le projet pédagogique pour à la fois se mettre en conformité avec le processus de Bologne, diversifier les projets professionnels et ouvrir à d'autres domaines applicatifs porteurs ;
- Rapprocher le déploiement du projet de Strasbourg aux moyens réellement disponibles, pour ne pas fragiliser l'école sur Évry.

Liste des sigles



A

AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
AMUE	Agence de mutualisation des universités et établissements d'enseignement supérieur et de recherche
ASU	Administration scolaire et universitaire
ATER	Attaché temporaire d'enseignement et de recherche

B

BDE	Bureau des élèves
BIATOS	(Personnels) de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, et ouvriers de service
BTS	Brevet de technicien supérieur
BU	Bibliothèque universitaire

C

CA	Conseil d'administration
CAE	Centre d'analyse économique
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CEDRIC	Centre d'étude et de recherche en informatique du Cnam
CFA	Centre de formation d'apprentis
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CNES	Centre national d'études spatiales
CPO	Conseil de perfectionnement et d'orientation
CR	Conseil régional
CROUS	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CS	Conseil scientifique
CTI	Commission des titres d'ingénieur

D

DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DGF	Dotation globale de fonctionnement (Budget)
DUT	Diplôme universitaire de technologie

E

EC	Enseignant-chercheur
ECTS	<i>European Credit Transfer System</i> (système européen d'unités d'enseignement capitalisables transférables d'un pays à l'autre)
ENM	École nationale de la magistrature
ENT	Environnement numérique de travail
EPA	Établissement public à caractère administratif
EPS	Éducation physique et sportive

F

FUI	Fonds unique interministériel
-----	-------------------------------

H

HC	Heures complémentaires
----	------------------------

I

IBISC	Informatique, biologie intégrative et systèmes complexes
IGR	Ingénieur de recherche
IIE	Institut d'informatique d'entreprise
ITII	Institut des techniques d'ingénieurs de l'industrie
IUT	Institut universitaire de technologie

J

JE	Junior entreprise
----	-------------------

L

LAP	Laboratoire d'analyse et probabilités
LMD	Licence-master-doctorat
LOLF	Loi organique relative aux lois de finances

M

MCF	Maître de conférences
MOCS	Modélisation, optimisation et conception des systèmes
MOPS	Modèles, optimisation, programmation et services

N

NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
------	--

P

PAST	Professeurs associés à mi-temps
PR	Professeur des universités
PRAG	Professeurs agrégés
PRES	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
PSEVS	Pôle scientifique d'Évry Vals de Seine
PSI	Physique et sciences de l'ingénieur

R

R&D	Recherche et développement
RENATER	Réseau national de télécommunications pour la technologie, l'enseignement et la recherche
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles
RSVI	Réalité virtuelle et systèmes intelligents

S

SCD	Service commun de documentation
SHON	Surface hors œuvre nette
SIFAC	Système d'information financier analytique et comptable
STIC	Sciences et technologies de l'information et de la communication
SUMPPS	Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé

T

TD	Travaux dirigés
TICE	Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement
TP	Travaux pratiques

U

UdS	Université de Strasbourg
UFA	Unité de formation par apprentissage
UE	Unité d'enseignement
UEVE	Université Evry Val d'Essonne

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
-----	---------------------------------------

Observations du directeur



Monsieur Michel Cornier
Directeur de la section des Etablissements
AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : Rapport AERES
Référence : 2009-018 MS/YG

Evry, le 10 novembre 2009

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec attention le rapport d'évaluation de notre établissement que vous m'avez transmis.

Tout d'abord, je souhaite insister sur la qualité de nos échanges et de votre rapport, objectif, qui contribuera sans nul doute à consolider nos orientations stratégiques.

Comme vous le soulignez, votre diagnostic intervient alors que l'école est dans une profonde mutation. L'école a dû gérer une longue période transitoire avec la séparation du CNAM et la construction de nouveaux locaux. Grâce aux efforts de son personnel, cette période n'a pas affecté sa réputation ni son attractivité auprès des étudiants et des entreprises.

Aujourd'hui, avec le renouvellement de la direction et d'une grande partie du personnel, l'école aborde une nouvelle phase dont la stratégie est, pour l'essentiel, inscrite dans le projet de quadriennal 2010-2013 transmis au MESR le 15 octobre 2008.

Néanmoins, comme vous l'avez souhaité, je vous adresse nos observations et commentaires.

Les relations avec l'UEVE

L'ENSIIE est un Etablissement Public Administratif rattaché à l'Université d'Evry Val d'Essonne (UEVE) au titre de l'article L719-10 (ex article 43). Il a semblé que l'ENSIIE ait affiché une certaine distance avec l'UEVE. C'est probablement dû au fait que depuis 2007 et particulièrement 2008, des efforts très importants ont été portés sur l'organisation administrative et la nécessaire pérennisation de l'image de l'école, qui a changé de nom, dans un contexte de plus en plus concurrentiel.

Nous pouvons souligner que dans notre projet de plan quadriennal, la mutualisation avec l'UEVE au niveau du système d'information, des enseignements et de la recherche est clairement affichée.

La convention qui nous lie à l'UEVE entre dans sa 4^{ème} année ; elle prévoit un certain nombre d'annexes concernant les étudiants et le personnel. Ces annexes seront mises en place dans les meilleurs délais.

La stratégie en matière de recherche

L'école a conscience de ses ressources et de ses compétences. C'est dans ce contexte qu'elle a bâti son contrat quadriennal qui inscrit le développement de la recherche en réseau avec l'UEVE, le pôle scientifique d'Evry Val de Seine (PSEVS) et le CNAM avec une implication forte et historique au sein du CEDRIC (8 enseignants chercheurs sur deux thèmes privilégiés : les méthodes formelles pour le développement de logiciels sûrs et l'optimisation combinatoire).

Ainsi, l'école privilégie un recentrage fort autour de trois laboratoires (IBISC - UEVE, Laboratoire d'Analyse et de Probabilités - UEVE et CEDRIC - CNAM) mais n'envisage aucunement de créer de laboratoire propre. Par contre, il est naturel, au moins pour l'affichage de la recherche au niveau de l'école d'avoir un sceau secondaire pour ces laboratoires.

C'est dans cet esprit, de coopération et de mutualisation gagnant - gagnant que nous sollicitons également des co-habilitations pour certains masters de recherche auxquels l'ENSIIE participe activement, mais aussi le statut de membre associé du PRES UniverSud Paris.

Nous avons enfin mis en place au niveau de l'établissement et de la direction de la recherche des incitations pour promouvoir des projets de recherche entre EC des différents laboratoires. Ceci contribuera à créer un pôle interne de recherche et un meilleur affichage de la recherche en externe.

La stratégie en matière de formation

Le pilotage

Celui-ci a été complètement revu avec la nomination d'un responsable unique de la pédagogie et de la formation (devenu possible avec le recrutement d'un responsable de la scolarité) en septembre 2009. Plusieurs fonctions ont été redéfinies et adoptées au conseil d'administration du 8 octobre 2009. Il s'agit des fonctions associées à la direction de la formation et de la pédagogie ; du responsable de la scolarité, des responsables de section et des responsables d'Unités d'Enseignements.

Un nouveau « règlement des études » simplifié compatible avec le principe de la semestrialisation et les UE capitalisables, traitant aussi de la composition des jurys a été adopté par le CA du 8 octobre 2009. Dans ce même CA, le « Conseil d'Ecole » a été rebaptisé « Conseil des études » (l'équivalent du CEVU dans un établissement de plus grande taille). Quant au logiciel de la scolarité, une étude est engagée dans le cadre du système d'information global de l'école. Un nouveau logiciel devrait être mis en place dès la rentrée 2010.

Le recrutement

Comme il a été dit dans le rapport, la longue période transitoire liée au changement de statuts n'a pas nui au recrutement des élèves qui se stabilise entre 130 et 140 étudiants par an. Le point marquant est effectivement le développement de l'apprentissage qui est passé de 9 élèves en 2008 à 21 en 2009 (plus de 60 dossiers reçus).

L'appui de la recherche à la formation

L'école a toujours adossé sa formation à la recherche y compris au travers du projet de fin d'études résolument orienté « recherche et innovation ». En ce qui concerne les masters, nous sommes d'accord sur le fait que peu d'étudiants s'inscrivent aux masters ; comme c'est généralement le cas pour les écoles d'ingénieurs, en France, notamment dans des secteurs liés à l'informatique et aux TIC. Néanmoins, nous pensons que la co-habilitation des masters devrait contribuer à augmenter les flux.

La formation continue

Au niveau national, le développement (voire le maintien) de l'activité de formation continue diplômante se heurte à une décroissance de la demande des entreprises. La diminution des effectifs est constatée dans toutes les formations dispensées au niveau ITIL qui regroupe plus de 40 filières de formation dans de nombreux domaines. Ce fait s'est encore aggravé depuis la rentrée 2008 car les entreprises préfèrent généralement garder leurs techniciens supérieurs opérationnels plutôt que de les envoyer en formation. La réponse de l'ENSIIE à ce constat a été la mise en place de la formation en apprentissage pour laquelle la demande est au contraire croissante. Par ailleurs, une réflexion est en cours sur le montage et la mise en place de formations courtes non diplômantes voire de séminaires sur des sujets en pointe à la manière des « lundis de l'IIE ». En ce concerne les enquêtes, nous répondons à deux enquêtes, l'une du ministère et l'autre de la préfecture de l'Essonne.

Les ressources humaines

Comparativement aux autres écoles d'ingénieurs, l'école est sous dotée en enseignants chercheurs mais aussi en personnel IATOS. C'est ainsi que des demandes de postes ont été faites dans le cadre du quadriennal. Nous avons néanmoins pris la décision de créer une antenne adossée à l'université de Strasbourg. Cette décision a été prise après une analyse précise des besoins des entreprises en Alsace et d'un soutien fort de l'UdS, des collectivités locales et des entreprises. Mais nous sommes réalistes, son développement ne se fera qu'en fonction des moyens qui seront mobilisés (MESR et collectivités nationales, fonds de dotation, entreprises, capacité à mutualiser avec l'UdS).

Lisibilité et visibilité de l'offre

L'école a toujours eu une très bonne image auprès des entreprises. Au plan international, l'ENSIIE se retrouve dans la même problématique que la plupart des écoles d'ingénieurs en France, à savoir leur manque de visibilité. Ce point ne peut être résolu que par des politiques de réseaux et/ou de partenariat avec des Universités. La co-habilitation de masters, par exemple, sera un élément déterminant pour accueillir des étudiants étrangers par le biais du réseau d'écoles d'ingénieurs n+i.

Environnement de travail (cf DISI ci-après : Direction de l'Informatique et des Systèmes d'Information)

La démarche qualité pédagogique

Cette démarche est prévue dans le quadriennal, dès l'année 2010. La semestrialisation sera soumise au CA du 16 décembre 2009 et mise en place à la prochaine rentrée. Cette organisation autorisera plus de flexibilité mais aussi l'intégration d'UE applicatives autour des sciences du vivant ou de la santé (points forts d'Evry) en complément de la discipline finance par exemple.

La stratégie en matière de vie étudiante

Qualité de la vie étudiante

Une convention d'objectifs et de moyens a été conclue avec le BdE, l'école lui versant une subvention annuelle de 18 000€. En ce qui concerne le sport, l'annexe à la convention avec l'UEVE permettra aux élèves de diversifier de façon significative les sports proposés.

L'offre de logement est un vrai problème au niveau de l'ENSIIE. Les collectivités ont lancé plusieurs projets de rénovation et de construction de logements universitaires dont devraient bénéficier nos élèves. L'accès à la médecine préventive et aux soins sera facilité avec la finalisation des annexes à la convention avec l'UEVE.

Les anciens élèves

Depuis 2008, la coopération (journées d'informations communes, observatoires des métiers, communication,...) avec l'association A3iE a été amplifiée et officialisée par une convention d'objectifs et de moyens qui a été adoptée au CA du 8 octobre 2009.

La stratégie en matière de relations extérieures

RAS

La stratégie en matière de relations internationales

C'est effectivement un chantier prioritaire. Environ 1/3 de la promotion effectuée sa 3^{ème} année à l'étranger y compris dans des universités prestigieuses comme Oxford. Avec certaines collaborations, les élèves ont la possibilité d'obtenir un double diplôme, avec d'autres, il s'agit de crédits ECTS. Plusieurs actions sont envisagées et seront mises en place :

- formaliser les accords en cours et diversifier les partenariats avec des établissements étrangers notamment hors Europe,
- renforcer les échanges d'étudiants dans le cadre de cursus non diplômants et ce dès la 2^{ème} année. Cela sera facilité par la mise en place de la semestrialisation dès la rentrée 2010,
- encourager de façon plus efficace les élèves à effectuer un de leurs stages à l'étranger.

La semestrialisation et la co-habilitation de nos masters constitueront un véritable levier pour augmenter la mobilité entrante. Le fonds de dotation nous permettra d'étendre ces échanges au niveau des enseignants chercheurs.

La gouvernance

L'organisation administrative et financière a été revue et se met en place progressivement. Un effort a été fait au niveau du service financier avec une réorganisation complète des CR et une délégation de responsabilités au niveau des directions. Par exemple, la direction de la recherche qui existait auparavant a été dotée d'une structure et de crédits. Tout comme l'UEVE, l'ENSIIE entend certifier ses comptes dans le cadre de la loi LRU et des RCE. Dès octobre 2009, elle a fait appel à des prestataires externes pour le volet comptable (inventaire physique, pratiques comptables et contrôle interne comptable). L'inventaire sera terminé en décembre 2009, l'audit des pratiques comptables en juin 2010.

La Direction de l'Informatique et du Système d'Information (DISI)

C'est un élément essentiel de la gouvernance. Nous en rappelons les objectifs et les actions en cours. La DISI a pour mission la mise en place d'un système d'information, la gestion des ressources informatiques et la production des indicateurs de gestion. La taille de l'ENSIIE autorise le regroupement des services « informatique » et « système d'information » en une seule structure chargée d'une part de procéder à la description des processus métiers et de l'autre d'engager des projets pour leur informatisation.

Le projet de mise en place de la DISI a été présenté et validé par le CA de l'ENSIIE le 2 avril 2009. Il inclut un volet Maîtrise d'Ouvrage par la création d'un Comité Stratégique d'Etablissement du SI, présidé par le directeur de l'ENSIIE et composé de 11 membres, ainsi qu'un Comité de Pilotage, chargé du suivi. Le volet Maîtrise d'Œuvre du SI est piloté par une Ingénieure de Recherche en Informatique, alors que le responsable de chaque projet appartient au domaine métier correspondant. Un directeur de la DISI a été nommé et un organigramme de la nouvelle structure mis en place.

Sur le plan déploiement des solutions logicielles, le quadriennal rédigé en octobre 2008, prévoit un ensemble de mutualisations avec l'Université d'Evry Val d'Essonne; la mise en place de la nouvelle DISI en avril 2009 prend appui sur cette même orientation et l'approfondit. L'ENSIIE s'est enfin adjointe les

services de l'AMUE pour l'aider à construire les briques du système d'information, tant dans la formation des personnels, que dans le choix des méthodes et le déploiement des solutions.

Outre le Schéma Directeur du SI en cours d'élaboration, quatre projets métiers prioritaires de mise en œuvre, ont été retenus en avril 2009. Ils tiennent compte de l'encadrement expert disponible et des priorités en terme de cohérence de déploiement : - gestion des ressources humaines avec la mise en place d'Harpège, - mise en place d'une authentification unique comme préalable au projet d'ENT, - gestion du service de scolarité avec la cartographie des processus, - et enfin le diagnostic et la refonte de l'architecture du réseau et de la sécurité informatique. La gestion financière, déjà mutualisée avec le logiciel Nabucco fait l'objet d'une étude pour son remplacement par SIFAC, toujours en liaison avec l'UEVE.

L'affirmation de l'identité de l'établissement au travers d'une politique de communication
RAS

Conclusion et recommandations

Notre projet quadriennal et la nouvelle organisation mise en place prennent en compte la plupart des recommandations qui ont été faites. Nous estimons avoir mis en place les leviers nécessaires pour mettre en œuvre le projet stratégique. Malgré une forte volonté de mutualisation, un recours accru aux financements d'entreprises (par le biais du fonds de dotation notamment), nous aurons besoin de l'aide du MESR pour se rapprocher des standards en capacités d'encadrements que l'on trouve dans des écoles de notre niveau.

Je vous remercie à nouveau pour l'importance de vos avis et de vos recommandations dont nous tiendrons compte pour le développement de notre établissement.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Ménad Sidahmed
Directeur
ENSIIE

Organisation de l'évaluation



L'évaluation de l'École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise a eu lieu du 9 au 11 juin 2009. Le comité d'évaluation était présidé par Laurence **Puel**, professeur des universités (Université Paris-Sud 11).

Ont participé à l'évaluation :

Pierre **Bourlier**, étudiant à l'École des mines de Douai ;

François **Bustany**, directeur de Systerel ;

Jean-Marie **Filloque**, maître de conférences (Université de Brest) ;

Patrick **Garnier**, professeur à l'École des mines de Paris ;

Marie-Josée **Rousset**, ancien agent comptable (Université de Rennes 1).

Jimmy **Elhadad** délégué scientifique et Astrid **Lanoué**, chargée de projet représentaient l'AERES.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.